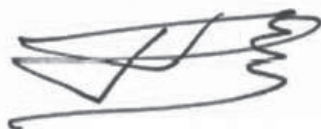


SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

SAFRAN, LEADER TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL, A L'AMBITION D'ATTEINDRE L'EXCELLENCE DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT, COMME C'EST LE CAS POUR SES PRODUITS ET SES SERVICES, EN ACCORD AVEC SES VALEURS ET EN COHÉRENCE AVEC SES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

PHILIPPE PETITCOLIN
Président-directeur général



SAFRAN S'ENGAGE À ACCROÎTRE SA CULTURE D'ANTICIPATION ET DE PRÉVENTION pour maîtriser au mieux ses risques dans ces domaines, au bénéfice de ses collaborateurs, de ses partenaires, de ses fournisseurs, de ses clients et de toutes les communautés concernées par ses activités. Safran s'engage à dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes dans un esprit de transparence et de sincérité.

LES OBJECTIFS DÉFINIS dans le cadre de cette politique s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des performances visant à :

- Préserver la santé et la sécurité des femmes et des hommes qui contribuent aux activités du Groupe, en réduisant de façon drastique les risques de maladies et d'accidents professionnels,
- Garantir la conformité des installations et préserver leur environnement,
- Concevoir, distribuer des produits et services intégrant les exigences en Santé, Sécurité au travail et Environnement tout au long de leur cycle de vie.

CHAQUE ENTITÉ DU GROUPE S'ENGAGE à se conformer à toutes les lois et réglementations Santé, Sécurité au travail et Environnement applicables localement, quel que soit l'endroit du monde où elle intervient. De plus, elle s'approprie les objectifs du Groupe et s'attache à appliquer les standards SSE Safran pour atteindre le niveau de performance visé dans ces domaines.

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, au sein de la Direction des Ressources Humaines, définit et anime cette politique. Elle s'appuie sur les pôles SSE Safran et l'ensemble des Directions concernées, afin d'en garantir le déploiement homogène - sous l'impulsion du management - dans tous les processus opérationnels et fonctionnels.

Ainsi,

CHAQUE PRÉSIDENT DE SOCIÉTÉ DU GROUPE, s'engage personnellement à faire connaître cette politique et à s'impliquer dans sa mise en œuvre auprès de l'ensemble de ses managers, de ses collaborateurs, de ses partenaires, des communautés et autres parties prenantes.

CHAQUE MANAGER, à tout niveau,

- Met en place les programmes de prévention au sein de ses activités,
- Veille à l'information et à la contribution active de tous les collaborateurs en matière de SSE,
- S'assure que les actions entreprises permettent d'atteindre les objectifs de progrès.

LES PROFESSIONNELS SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT DES SITES :

- Conseillent et assistent le management local,
- Diffusent et font appliquer les méthodes et outils Safran,
- Participent activement à la communication de retours d'expérience et bonnes pratiques,
- Développent les synergies au sein des pôles SSE Safran.

LA PERFORMANCE DE CHACUN EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL, ET D'ENVIRONNEMENT EST UN CRITÈRE ESSENTIEL D'APPRÉCIATION DE L'EXCELLENCE MANAGÉRIALE.